

Président du Conseil de Territoire
Marseille-Provence

MAIRIE des 6 ^e et 8 ^e Arts	
ARRIVE LE : 18/05/22	
Pour Attribution	
<input checked="" type="checkbox"/> Le Maire	<input type="checkbox"/> AG
<input type="checkbox"/> DGS	<input type="checkbox"/> EC
<input type="checkbox"/> Technique	<input type="checkbox"/> Finances
<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Marchés
<input type="checkbox"/> Culture	<input type="checkbox"/>
COPIE A : DGS	

Marseille, le 13 MAI 2022

Monsieur Pierre BENARROCHE
Maire des 6^{ème} et 8^{ème} arrondissements
de Marseille
125 rue du Commandant Rolland
13285 MARSEILLE cedex 08

Vos réf. : Lettre PB/GR/LC
N°17414/22/04/00140 reçue le 12/04/22
Nos réf. : DPCV-30205/2022-04-74302
Dossier suivi par : Jean-Marc SANCHEZ
Chef du Service Marseille Sud
Tél. : 04 88 77 60 90
et Lionel RIGHI
Chef du Service Equipements Propreté
Tél : 04 88 77 61 39

Cabinet du Maire

Courrier arrivé le 19.05.22
N° 17414/22/04/00140

Objet : Conteneurisation - Littoral Sud - 13008

Monsieur le Maire d'Arrondissements,

Vous avez bien voulu appeler mon attention, par lettre citée en référence, sur la conteneurisation du Littoral Sud de Marseille ainsi que sur les modalités de collecte des déchets ménagers de ce périmètre durant la période estivale 2022.

Je vous informe que votre doléance a été prise en charge par la Direction Propreté et Cadre de Vie du Conseil de Territoire Marseille-Provence.

Ainsi, je vous précise que la dotation en conteneurs en postes fixes et corbeilles implantés sur cette zone touristique est suffisante pour absorber les déchets des riverains et des vacanciers.

A cet effet, je vous rappelle qu'à compter du 1^{er} juin et jusqu'au 30 septembre prochain, la collecte sera effectuée trois fois par jour.

De plus, des équipes de cantonniers sont spécifiquement dédiées à l'entretien des plages afin de pallier les actes d'incivisme et ramasser dès le matin en première heure, les déchets laissés au sol pendant la nuit.

Les quelques dysfonctionnements survenus durant l'été 2021 ont été causés par le rebond de pandémie mais les mises à jour de collecte et de propreté ont été réalisées dans les 24 heures.

Je peux vous assurer que la Direction Propreté et Cadre de Vie du Conseil de Territoire Marseille-Provence met tout en œuvre afin de permettre aux marseillais et aux touristes de bénéficier d'un littoral propre en cette période de sur-fréquentation des lieux.

Mes services restent à votre disposition pour toutes précisions complémentaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire d'Arrondissements, l'assurance de ma considération distinguée.



Roland GIBERTI